

le Maître-jeune-homme y ouvre le bal et les sorties s'y font avec musique et drapeau.

Également à Winenne, canton de Beauraing, — où l'on danse toujours *les olivètes*.

La danse des olivettes est plutôt une danse de jeu, qui est exécutée au profit de la caisse de la Jeunesse.

On dispose trois ou quatre files de chaises dont les quatre pieds sont posés sur le plat de pommes de terre coupées en deux, ce qui donne à ces sièges un équilibre singulièrement instable. Les chaises sont séparées les unes des autres de tous côtés par un étroit passage. Il s'agit de passer entre elles, au son de la musique et en se tenant par les mains. On fait des miracles de ruse et d'adresse, tout en respectant le rythme de la danse, pour accrocher son voisin ou sa voisine à l'une ou l'autre chaise.

Lorsque la chute de la chaise se fait dans une bonne direction, elle en fait quelquefois tomber toute une infilade, et c'est autant de pièces d'un sou que l'auteur du mal, fille ou garçon, doit verser immédiatement entre les mains du Maître-jeune-homme. Par intervalles, les danseurs chantent.

Ah ! laissons-les passer
Ils sont passés par la Lorraine
Nous allons les manger
Les olivettes après souper.

Primitivement, ces paroles étaient sans doute chantées sur un air traditionnel. Actuellement, on les adapte tant bien que mal sur l'air que joue le ménétrier.

Lorsqu'une jeune fille, par suite d'un prochain mariage, danse pour la dernière année les olivettes, de joyeux lurons la font passer sous un bâton ; on lui indique par là qu'elle aura bientôt un maître et qu'elle devra lui obéir. — De là le dicton sud-ardennais et ardennais-français, en parlant d'une femme qui porte les culottes : *c'enne èst cor ène qui n'a pon pâssi d'zou l'baston*, « c'en est encore une qui n'a point passé sous le bâton ».

Les drapeaux des Jeunesses ont tous disparu. Celui de la Jeunesse de Vielsalm a singulièrement fini.

Il datait de 1829.

Vers 1840, un loup terrorisait la contrée. On parvint à l'abattre et comme c'était l'usage, il fut *hèyi* « hué ». *Hèyi* le loup, le renard, le putois, la fouine, c'est promener la bête, d'ordinaire sur une charrette à bras, d'une maison à l'autre : les *hèyeûrs* la

montrent aux habitants, morte ou vivante, et ceux-ci doivent, en échange du spectacle, payer à boire.

Or donc, le loup avait inspiré une telle terreur et fait tant de pillage que, pour fêter sa disparition, on alla quérir le drapeau de la Jeunesse. Et l'on but, on but... ce fut un scandale.

Le curé, le dimanche suivant, au prône de la messe, annonça que le drapeau, ayant été profané, ne rentrerait plus à l'église.

Le pauvre drapeau, honni, passa de grenier en grenier, de cabaret en cabaret. Finalement, il devint la propriété d'un vieux type populaire ardennais, nommé *Colasse*, décédé il y a une quinzaine d'années. Celui-ci, un peu simplot, vivant d'une modique pension, le sortait aux grandes occasions.

Aux fêtes nationales, patronale et paroissiale, aux jours anniversaires de la mort de ses amis, on voyait ce bonhomme en chapeau haut de forme, en blouse toute chargée de vieilles médailles de concours agricoles que des farceurs lui donnaient à titre de décorations, on le voyait déambulant dans les rues de Vielsalm, portant fièrement le vieux drapeau déployé.

Son légataire universel ne s'est probablement pas inquiété du prestigieux trophée...

*
**

Le dernier ménétrier-chansonnier ardennais fut un violoneux nommé Cuvellier, de Ville-du-Bois, surnommé *li Malton* « abeille sauvage ». Il est mort en 1860.

Quelques vieux chantent encore son morceau favori :

<i>Pèket, pèket,</i>	Genièvre, genièvre,
<i>Charmant browet</i>	Charmant brouet,
<i>Qwand dj'sère mwért</i>	Quand je serai mort
<i>Qui est-ce qui l' beuré ?...</i>	Qui te boira ?...

En franc wallon, il chanta *li pèket*, les joies de la jeunesse, *li boneûr d'esse si maisse* « le bonheur d'être son maître » ; il écrivit des pasquilles sur les femmes qui vont chercher les maris au cabaret, sur la férocité des belles-mères...

Ces pasquilles devinrent populaires, mais elles sont aujourd'hui oubliées.

JOSEPH HENS.



Cuisine wallonne

(Voir la table du t. XVI, 1908)

IV

1. Oie à l'instar de Visé

I. — Rechercher l'origine d'un mets devenu spécialité dans une ville ou contrée déterminée; savoir pourquoi, quand et comment ce mets a été créé; arriver à en découvrir la formule initiale afin de pouvoir apprécier les modifications qu'elle a subies, voilà, certes, un sujet d'études aussi intéressant que possible. Et, quand, par surcroît, ce mets tranche, par les détails de sa composition, avec les tendances gastronomiques du pays où il est réputé, les recherches deviennent absolument passionnantes.

Malheureusement, l'origine des spécialités les plus curieuses est fort ancienne; ceux qui les produisent de nos jours ignorent généralement tout de ce qui a trait à leur histoire, et il faut un hasard heureux pour que le secret de leur création cesse d'être une énigme.

C'est ainsi qu'il nous a été impossible d'arriver à découvrir l'origine de l'oie à l'instar de Visé, ni la raison qui a pu inciter les créateurs de cette formule à y introduire l'ail en quantité excessive, relativement aux tendances habituelles des goûts dans le pays. Nous nous bornerons donc à en donner la recette, en souhaitant que quelqu'un plus heureux que nous, puisse un jour nous renseigner sur ses origines.

Employer de préférence une oie d'un an, n'ayant pas encore pondue; la chair en est plus faite et supporte mieux le genre de cuisson qui lui est appliqué; elle donne aussi un meilleur goût. La trousse, après en avoir retiré la graisse et la mettre cuire avec ses abatis dans une casserole, en la mouillant d'eau ou de bouillon à couvert. Saler, faire bouillir et écumer, puis la garnir avec une ou deux têtes d'ail épluchées, carottes, oignons, piqués de deux clous de girofle, bouquet de persil, poivre en grains.

Cuire doucement. Quand l'oie est cuite, dépecez-la et placez les morceaux dans un grand sautoir avec un peu de graisse d'oie fondue et autant de beurre. Laissez mijoter doucement jusqu'à ce que les morceaux soient bien imprégnés de beurre.

Avec la graisse de l'oie, fondue et passée, marquer un petit roux et le cuire sans le laisser colorer. On le mouillera avec la cuisson de l'oie, veillant à tenir la sauce un peu épaisse; on la dépouillera quelque temps sur le coin du feu, puis on la liera avec quatre jaunes d'œufs et un bon morceau de beurre. La sauce se trouve alors très épaisse. On la relâche avec de bonne crème, jusqu'à ce qu'elle soit à point. On la passe, et on la finit en y incorporant quelques gousses d'ail cuites au lait et passées à l'étamine. Dresser les morceaux d'oie sur un grand plat et les napper de cette sauce.

E. FÉTU, dans *La Belgique Gourmande*,
Bruxelles, 1899; p. XI.

2. — Il y a lieu de commenter le texte de la recette qu'on vient de lire.

L'oie n'est pas originaire de Visé. C'est dans la région du Geer, dont Wonck est le centre, et sur les 2 rives de la Meuse en aval de Visé, que se pratique surtout cet élevage qui tend à diminuer. De ces localités, en temps utile, on amène les volatiles en troupeaux à Visé, on les y laisse au pacage jusqu'à mise en la friture.

Aux lieux d'élevage, lors des fêtes, on mange le jeune oison (le mâle est plus estimé) qui, né vers mars, est à point vers septembre: la chair en est succulente, pas trop grasse et son condiment ordinaire n'est pas l'ail, trop pénétrant, au goût des indigènes, mais l'échalote, dont le goût moins prononcé est beaucoup plus fin.

Quant à la plupart des oies vendues dans les restaurants, peu d'entre elles ont moins d'un an; on attend souvent qu'elles en aient deux, parfois davantage. La graisse s'est alors développée en grande quantité, et, pour corriger cette saveur accentuée, de même qu'on fait passer le gras du canard grâce aux oignons en fortes proportions, de même on se sert, pour l'oie adulte, d'ail en place d'échalote, parce que les gousses d'ail soulignent davantage la chair de l'animal et masquent mieux sa graisse.

Que Visé, ville frontière de pays et de langue, lieu de marché commun aux Flamands et aux Wallons, ait préparé pour les premiers un de leurs mets de prédilection; que les seconds l'aient apprécié au point d'en demander la préparation à mi-chemin de Visé-Liége aux hôtels du Tourne-Bride et du Rocher, commune

d'Argenteau, jadis à l'hôtel du Tourne-Bride à Herstal, joignant l'avenue du pont de Herstal-Wandre ; qu'un restaurateur liégeois bien connu, M. Foidart, s'en soit fait une spécialité réputée dans son restaurant derrière les Guillemins, avec l'enseigne « Oie préparée à l'instar de Visé », titre reproduit ensuite par des concurrents, tout cela paraît assez logique et n'a pas lieu de nous surprendre.

A Visé même, les hôtels et les restaurants débitant ce plat recherché inscrivent sur la façade de la maison : Friture d'oie.

Des différences d'appréciation surgissent souvent entre gourmets au sujet de cette préparation culinaire : elles ont leur raison d'être dans la distinction capitale qui existe entre l'oison jeune n'ayant jamais pondu et l'oie trop âgée, cette nuance étant aussi marquée qu'entre le poulet et la poule. En certains endroits de la Belgique, on châtre les coqs par enlèvement des organes génitaux dits rognons ; semblable castration ne s'exerce point sur les jars.

Le surplus de graisse retirée des oies adultes se conserve en pots. On l'utilise soit pour la friture d'autres aliments, soit étendue froide sur des tranches de pain ; d'autres fois encore, on la verse fondue dans des vases de grès renfermant des oiseaux rôtis : alouettes, grives, ortolans, etc., que l'on peut ainsi conserver longtemps.

Maintes Liégeoises remplacent pour leur cuisine bourgeoise l'oie par une grosse poule, et la servent avec une sauce Béchamel dont le lait a été cuit avec de l'ail. Plus d'un s'y laissent prendre, car ce plat est très bon et beaucoup plus économique que l'oie dont le prix varie de 7 à 9 francs. Rôtie, préparée et sectionnée, l'oie des restaurants se vend d'habitude 10 francs quand on l'achète préparée pour l'emporter à domicile ; consommée sur place, on la compte environ 12 francs. La portion d'oie constitue un des plats obligés du menu des hôtels de Visé et des environs.

On élève également l'oie du côté de Villers-sur-Semois et Virton et ses fines plumes y sont fort recherchées pour la fabrication des duvets de lit.

2. Poissons à l'escavèche

(Recette liégeoise)

Dans le n° de décembre dernier (t. XVI) p. 361 et 362, *Wallonia* a publié trois variantes de l'escavèche namuroise.

Voici la recette de l'escavèche liégeoise, telle qu'on la prépare traditionnellement dans les guinguettes de Kinkempois.

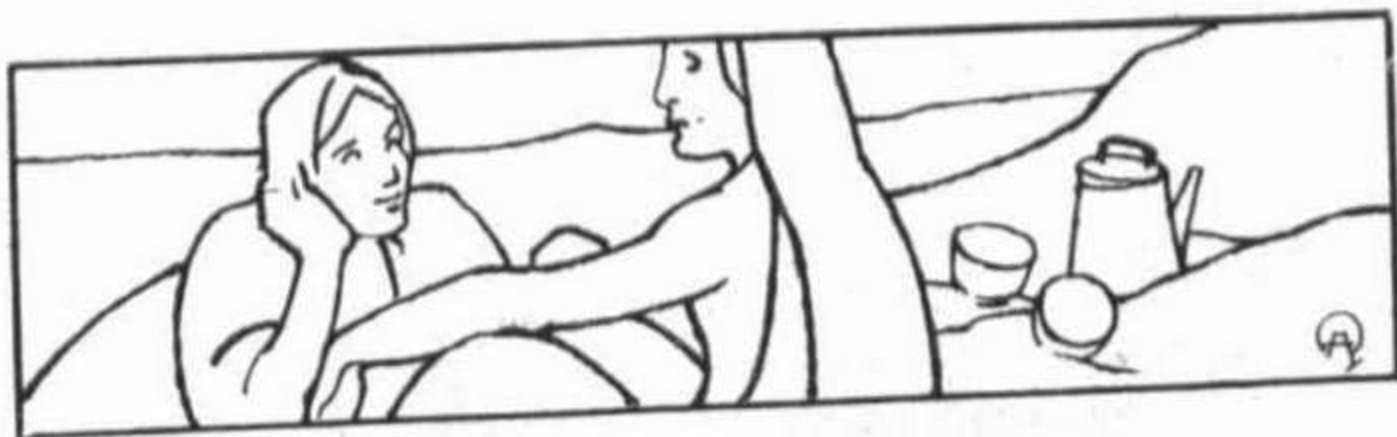
Prenez 4 décilitres de bon vinaigre que vous additionnerez de 1 décilitre d'eau ; ajoutez une pincée de marjolaine, poivre en poudre, 10 grammes de corne de cerf, quelques grains de poivre entier, 1 pincée de sel, 3 clous de girofle, 1 feuille de laurier, 1 once de gélatine d'abord fondue dans le décilitre d'eau ; faites bouillir 1/4 d'heure, passez au tamis.

Le poisson de mer est cuit à l'eau et désossé, l'anguille est cuite à l'eau et coupée en tronçons, mais on n'enlève pas l'arête ; à Kinkempois et au Champ des Manœuvres, le poisson de Meuse (blanchaille) était d'abord rôti. Le poisson se place dans un têt ou une assiette creuse, on couvre de cornichons et d'oignons en tranches, on verse la sauce au-dessus, on met à la cave, et le lendemain, la masse est prise en gelée. Dans le pays flamand, cette sauce sert également pour les moules.

Le poisson de Meuse rôti ou frit est également servi à la daube dans les guinguettes des bords de la Meuse. On apporte une ménagère avec huile, vinaigre, poivre, sel et sur deux petites soucoupes on place du persil et des oignons hachés.

CHARLES SEMERTIER.





L'homme tenté du diable

Complainte

C'était un homme tenté du diable Pour aller
voir la fille du Roi. En tout passant devant sa
porte, Il va trouver sa femme au lit.

I

C'était un homme tenté du diable
Pour aller voir la fille du Roi.
En tout passant devant sa porte
Il va trouver sa femme au lit

2

Il dit : « Ma femme, relevez-vous
Et si mettez vos beaux habits.
Votre blanche robe et vos bijoux,
Pour aller voir tous nos amis. »

3

En tout passant près la rivière
Il dit : Ma femme, il faut mourir !
— O mon mari, vous avez tort
De me parler tant de la mort. »

4

Il la prit donc par sa main blanche,
Dans la rivière il l'a jeté.
Il lui prit donc une balle de plomb,
Dans le côté lui a percé.

5

Tout homme, tout homme qui tue sa femme
A mérité d'être brûlé,
Brûlé brûlé, d'un feu ardent,
Que tous ses os ils volent au vent !

6

Qui composa cette chanson ?
Un jeune garçon âgé d' quinze ans
Qu'était aux champs, dans la prairie,
En se reposant sur le gazon.

Chanté à Genval, Brabant, par J.-B. Vardergeten, dit
Gistoux, âgé de 76 ans, qui tient la chanson de sa mère, originaire
de Grez-Doiceau.

CHARLES GHEUDE.



Astronomie populaire

I

1. La voûte céleste

Dans l'esprit des illettrés, et notamment des enfants, le ciel est une immense voûte formée d'une substance solide, dont la composition est indéterminée. Ce n'est donc pas l'infini. Derrière cette voûte se trouve le Paradis, séjour de la Trinité, de la Vierge, des Anges, des Saints et des Elus. L'âme des fidèles, à leur mort, « monte » au ciel.

Cette voûte n'est pas tellement distante de la terre qu'on ne puisse y atteindre. Certes, un proverbe liégeois dit qu'on ne saurait monter au ciel sans échelle ; mais cela signifie qu'à l'impossible nul n'est tenu ⁽¹⁾. Dans un conte populaire, le héros plante une fève dont la tige, croissant avec rapidité, atteint le ciel où lui-même arrive en grim pant tout le long. D'une chose très haute on dit communément qu'elle va *dyisqu'a l'air* « jusqu'à l'air ».

Dans le langage vulgaire, *l'air* est souvent synonyme de ciel ou firmament. Quand il a beaucoup plu, on dit : *l'air esteût tote en éve* « le ciel était tout en eau ». Un proverbe météorologique dit : *êr moutonéye donne plêve sèrêye* ⁽²⁾ « ciel moutonné fait pluie serrée, drue ». On dit encore : *si l'air touméve, totes les âlouwètes sérît prises* « si le ciel tombait, toutes les alouettes seraient prises ». Parfois aussi on trouve le mot « temps » comme synonyme du

⁽¹⁾ DEJARDIN, *Dictionnaire des Spots*, 2^e édition, n° 681.

⁽²⁾ Variante (Vottem) du texte de DEJARDIN, *Dictionnaire des Spots*, 2^e éd., n° 682 : *cir moutonéye, plêve paréye*. Le mot *cir* « ciel » est du masculin et ce texte lui applique un qualificatif féminin.

firmament : « le temps est couvert », « le temps est tout bleu », « vivre de l'air du temps », etc.

Chez certaines vieilles personnes à la vision peu nette, subsiste l'idée que le ciel est plat. C'est aussi une idée spontanée chez les petits enfants : pour eux, le ciel est le plafond de la rue ou du jardin ⁽¹⁾.

L'idée que le ciel peut se déchirer est banale dans le langage figuré du peuple, qui donne si souvent le reflet de croyances anciennes. Le jeudi 15 septembre 1898, un bolide énorme traversa l'air en laissant une longue traînée de feu qui persista quelques secondes ; un vieux paysan de Vottem, connu sous le nom de *vis maiste-ovri*, décrivait le phénomène en ces termes : *l'air si hiya et on vèya quâsi l'Paradis* « le ciel se déchira et l'on vit presque le Paradis ». M. Ch. GOTHIER, dans ses *Loisirs d'un Liégeois* (Liège, 1897), p. 69, écrit tout naturellement : *I plovève come si l'air esteût hiyèye* « il pleuvait comme si la voûte céleste était déchirée ».

Différents dictons font allusion à la voûte céleste. C'est d'abord le juron liégeois : *Qui l'cir ni tome-t-i sol terre po fé l'fiêr a galets!* « Que le ciel ne tombe-t-il sur la terre pour faire le moule à gaufres ». Ce dicton sous-entend peut-être, que, comme le disent certaines traditions françaises ⁽²⁾, le ciel a ses montagnes et ses vallées comme la terre elle-même. — Dans la Famenne on dit, à ceux qui multiplient les *si* dans la conversation : *Si l'ciél touméve, i-gn-aure bin des malins d'atrapés la d'dins* « si le ciel tombait, il y aurait bien des malins d'attrapés là-dedans [entre les deux] » ⁽³⁾.

Certaines devinettes populaires ⁽⁴⁾ contiennent la trace d'autres manières de voir. Le ciel y est considéré comme « une couverture (de lit), *on cofteû*, si grande qu'on ne saurait la replier », « si grande qu'on ne saurait la tordre » ; ou comme « un grand champ

⁽¹⁾ Témoin ce mot de la fin donné par *l'Express*, de Liège, dans son n° du 29 février 1908 : « Un joli mot d'enfant, un gamin de 5 à 6 ans, fils d'un de nos hommes politiques, élevé en dehors de tout culte. On causait devant lui de choses religieuses et quelqu'un, à un moment donné, lui demande s'il sait bien ce que c'est que le ciel ? « Certainement, dit le gamin : c'est le plafond du jardin ! »

⁽²⁾ Paul SÉBILLOT, *le Folk-lore de France*, t. I, p. 4.

⁽³⁾ A.-J. ALEXANDRE, *Li p'tit corti aux proverbes wallons*, in *Bulletin de la Soc. liég. de Litt. wallonne*, 1^{re} série, t. IV, p. 668, lignes 148-149.

⁽⁴⁾ *Wallonia*, t. IV, p. 42-44. — Les devinettes traditionnelles sont le plus souvent de simples métaphores dont le sens, peu apparent, n'est pas ou n'est plus compris. On peut y voir, dans certains cas, comme des fossiles de conceptions ou de croyances disparues.

bien labouré »⁽¹⁾, « un champ si grand qu'on ne saurait en évaluer l'étendue ».

La voûte se continue au-delà de l'horizon, tout autour de la terre. On entendra dire, par exemple, de quelqu'un qui parle du point du jour : *li solo esteût co todis d'l'aute costé* « le soleil était encore toujours de l'autre côté [de la terre] ».

Le Soleil est le plus grand des astres ; la Lune prend le second rang. Les étoiles sont considérées généralement comme ayant, en réalité, leurs dimensions apparentes.

Le Soleil et la Lune circulent dans l'espace, à une certaine distance de la voûte. Dans les devinettes déjà citées, il est dit que le soleil « se promène toute la journée sans manger et va se coucher sans souper » ; que la lune « dort tout le jour et se promène la nuit dans un jardin tout fleuri ».

Les étoiles sont plaquées au firmament, à peu près comme celles qui décorent les plafonds de certaines églises. Pendant le jour, on ne voit pas les étoiles à cause de la lumière du soleil, mais elles y sont à demeure : le patois nivellois désigne la voûte céleste sous le nom de *stwèli*, littéralement « étoilier »⁽²⁾.

Le ciel étoilé est ainsi décrit dans une devinette : « des pièces d'or qu'on ne saurait ramasser (les étoiles), une pomme qu'on ne saurait peler, ou manger (la lune) ». Dans une autre : « une tarte qu'on ne pourrait couper (la lune), des pièces de monnaie qu'on ne saurait compter (les étoiles) ». Dans une troisième, où la voûte est présentée comme un champ, les étoiles sont des brebis, et la lune est un berger qui a des cornes. — Enfin, le ciel nuageux est considéré comme une pièce d'étoffe raccommodée, dont les pièces n'ont pourtant pas été mises par la couturière.

Dans mon enfance, mes petits amis et amies croyaient que la voûte céleste est éclairée puissamment par la lumière du paradis ; que la voûte a des trous, et que ces trous laissent passer la lumière, ce qui fait l'aspect des étoiles. Ils croyaient aussi que les saints et Dieu lui-même regardent par ces trous ce qui se passe sur la terre : ils voient ainsi les méchants enfants qui, le soir, restent dehors malgré la défense de leurs parents.

(1) Cf. l'expression française : « les éclairs sillonnent le ciel ».

(2) Ce joli mot a passé dans le wallon liégeois, avec la forme adaptée de *steûli*, sous l'influence du journal *li Spirou*, de M. Alphonse Tilkin, à qui nous l'avions signalé.

2. Le Soleil et la Lune

Le soleil et la lune sont des corps mûs par un mécanisme mystérieux, qui accomplissent leur parcours régulier au-dessus de la terre immobile. Le soleil communique à la terre sa chaleur ; en hiver la chaleur de la terre remonte vers le ciel. La lune est froide : sa froideur se fait sentir jusque sur la terre ; chaque nuit celle-ci se refroidit, et, à des époques déterminées (lune rousse), ce refroidissement peut être très préjudiciable aux plantes des jardins et des champs.

Le soleil est une boule de feu. On retrouve parfois l'idée que la lune est une sorte de disque, ou qu'il y a plusieurs lunes de formes différentes. Les enfants répètent que c'est avec les vieilles lunes que l'on fait les étoiles : on le leur fait parfois croire, en manière de tromperie facétieuse, mais leur foi est entière jusqu'à ce que l'enseignement les détrompe.

Dans tous les patois wallons, les noms de la Lune sont du féminin : on l'appelle le plus souvent « la Belle », ou « la Beauté ». Les noms de l'astre du jour sont du masculin, et correspondent phonétiquement au mot français « soleil ».

Une devinette dit que « madame (c.-à-d. la Lune) se lève quand monsieur (le Soleil) va se coucher ». Dans une autre il est dit qu'au ciel « la sœur (la Lune) cherche son frère (le Soleil) » ; mais dans divers contes, les deux astres sont présentés comme mari et femme.

On raconte en Ardennes : Dieu, après avoir créé le Soleil et la Lune, leur dit : « Toi, Soleil, tu seras le mari, et toi, Lune, la femme ; le Soleil éclairera le monde le matin, et la Lune l'après-midi ». Cet arrangement fut d'abord observé ; mais la Lune ayant empiété sur les heures réservées au Soleil, celui-ci s'en plaignit au Créateur, qui, pour punir la Lune, la condamna à ne briller que la nuit⁽¹⁾.

On raconte à Namur : Un jour, le Soleil va trouver le Grand Maître et lui dit que la vie lui devient impossible : toujours tout seul, les jours lui semblent des années ! Si c'est pour vivre ainsi, autant vaut mourir. « — Je vois où tu veux en venir, répond l'Éternel : c'est une femme qu'il te faudrait ? — Juste, vous l'avez deviné. — Et bien, tu l'auras. Mais je te préviens : ne viens jamais te plaindre, car tu seras mal reçu. » Deux jours après,

(1) Paul SÉBILLOT, *loc. cit.*, p. 9.

Dieu créa la Lune. Quelques mois plus tard, le Soleil vint retrouver le Grand Maître et lui dit : « *Nom di glu !* vous m'en avez donné une, de femme : elle change de quartier quatre fois par mois, quand je me couche elle se lève, et elle est pleine [enceinte] tous les mois ! » Le même jour il a divorcé, et la Lune est restée cachée bien du temps !...⁽²⁾

On raconte à Liège : Au commencement, Dieu créa le Soleil tout seul. Après la chute de l'homme, l'astre voyant celui-ci folâtrer avec Ève, voulut aussi avoir une femme. Dans sa bonté infinie, Dieu lui donna la Lune, mais il ne tarda pas à s'apercevoir que celle-ci, agaçant le Soleil, l'entraînait derrière les nuages et l'empêchait ainsi de remplir son service. Dieu les gronda, mais rien n'y fit. Pour les punir tous les deux, l'Éternel donna à la Lune une occupation nocturne, tout en conservant au Soleil son office pendant le jour. Depuis lors, la Lune poursuit constamment le Soleil, mais elle ne peut le rejoindre, car quand elle apparaît, le Soleil a déjà passé de l'autre côté, et il leur est interdit à tous les deux de revenir en arrière ou d'accélérer leur marche. Ce sont des époux malheureux.

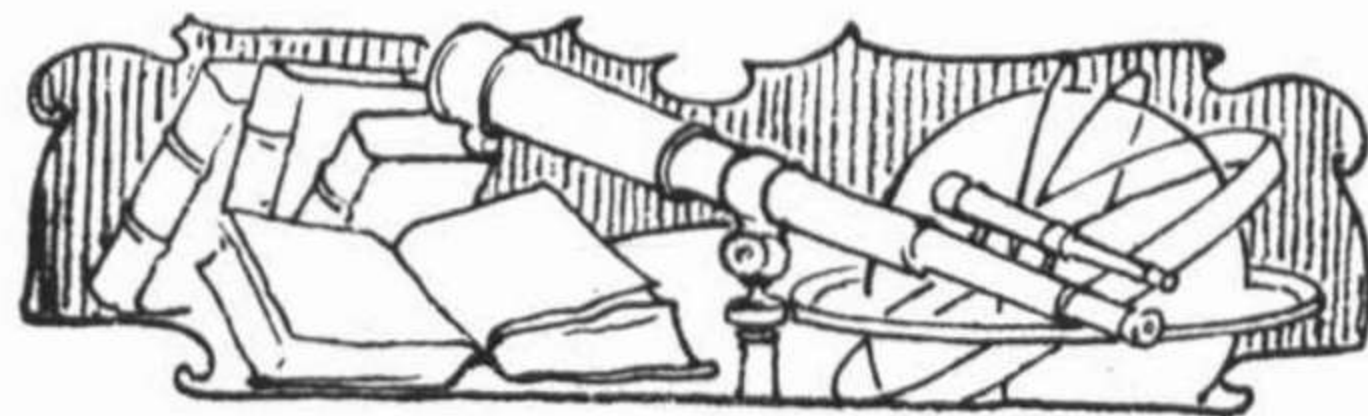
On répète ce conte aux jeunes mariées pour les agacer : on les menace de la même punition que la Lune, si elles ne laissent pas leurs maris en repos. Mais bien des choses qui sont maintenant sujets de plaisanteries ont été autrefois des croyances sérieuses.

(A suivre)

OSCAR COLSON.



(2) Journal *Li Courneû*, de Namur, n° du 1^{er} décembre 1907.



Notes sur Jean Del Cour

Jean Del Cour est mort depuis deux siècles et, il faut bien l'avouer, nous n'avons encore pour son génie, il y a trois mois, qu'une admiration très imparfaitement documentée.

Il n'en est heureusement plus de même aujourd'hui, grâce à l'Exposition des œuvres du maître de Hamoir qu'ont réunies, au Palais des Beaux-Arts, à Liège, quelques esthètes et collectionneurs, et dont MM. Joseph RULOT et l'abbé MORET furent les promoteurs actifs, tenaces et clairvoyants.

Cette exposition est à la fois une réhabilitation et une révélation. Une révélation, puisqu'elle permet d'étudier dans sa complète opulence le talent de Del Cour, et fournit à ceux qui l'aimaient déjà pour n'avoir contemplé que telle de ses rayonnantes plastiques, des raisons nouvelles de l'honorer ; une réhabilitation, parce qu'elle réduit à néant, par un simple coup d'œil sur l'évolution de l'artiste, les injustes reproches de ceux qui feignent de ne voir en lui qu'un impersonnel copiste des Italiens, et spécialement du Bernin.

Il faut donc saluer comme un bienfait cette exposition qui nous montre dans la totale beauté de son inspiration un maître local jusqu'ici méconnu. Grâce à elle, Del Cour, triomphant enfin de l'ignorance et de l'indifférence d'un milieu ingrat, nous enseigne désormais, avec une générosité magnanime, sous quelles formes suaves, nobles et riantes, il sut concevoir le songe d'harmonie vers lequel s'orientent les aspirations de notre race.

Il sied de féliciter ceux qui se sont donné pour tâche de faire connaître Del Cour et de lui assurer dans l'admiration des foules la très haute place qu'il mérite. L'heure réparatrice a enfin sonné et ce grand Wallon reçoit aujourd'hui un hommage digne de lui, sur notre terre qui eût dû, depuis si longtemps, se glorifier avec

éclat de l'avoir eu pour fils. Félicitons les artisans de cette œuvre de justice, et spécialement MM. Rulot et Moret qui, non contents d'avoir organisé l'exposition, en dépit de mainte difficulté, ont complété leur apostolat en donnant aux visiteurs une suite de conférences fort intéressantes, au cours desquelles ils ont détaillé de façon judicieuse et efficace les raisons de leur culte pour Del Cour.

* * *

L'instructive brochure dans laquelle M. l'abbé MORET a résumé la documentation restreinte que l'on possède sur l'auteur de la Vierge de Vinave-d'Ile, nous rappelle quelques dates significatives. Del Cour naît en 1627, il rentre d'Italie en 1657, il meurt en 1707, et c'est dans les derniers lustres de sa féconde vie qu'il produit ses œuvres les plus parfaites. Il y a dans ce raccourci biographique une éloquence saisissante et péremptoire.

S'il est entendu que Del Cour ne fut qu'un banal plagiaire, comment expliquer cette évolution lente, ce développement réfléchi qui caractérise la carrière des créateurs originaux et puissants, et qui nous montre notre artiste se perfectionnant, s'affinant, simplifiant et purifiant son sens de la beauté, s'élevant vers l'absolu jusqu'en ces années où la grande majorité a, depuis longtemps, fini de progresser? Cette recherche de l'idéal personnel, cet effort tenace et raisonné qui nous laisse le spectacle d'une ascension que la mort a fini par interrompre, est-ce donc le fait d'un copiste sans pensée, envoûté par une formule, suggestionné par un procédé, dont la reproduction servile est son objectif le plus ambitieux, et qu'il restituera de moins en moins heureusement, à mesure qu'il s'en lassera en vieillissant, n'étant point de ceux qui sont préservés de ces misères par le stimulant aiguillon d'une indépendante conscience, toujours en éveil et toujours avide de progrès?

Durant un demi-siècle, Del Cour, revenu au pays à une heure où l'accalmie succédait aux tourmentes politiques, s'adonne à la statuaire religieuse, pour satisfaire aux commandes que ses charges familiales lui faisaient un devoir d'accepter. Si l'on excepte le groupe des Trois Grâces du Perron, il n'a traité que des sujets pieux. Mais, comme à beaucoup d'artistes de la Renaissance, le sentiment mystique lui fait défaut. Il n'est pas non plus dramatique : c'est un optimiste au génie lucide, confiant et pondéré.

Les effigies de ses saintes et de ses saints, dans leur élégante

noblesse de lignes, dans leur grâce vigoureuse et juvénile, exaltent la douceur de vivre dans une sorte de sérénité fière et de



Fontaine de la maison WODON-MERCKEN, à Liège

Jésus conversant avec la Samaritaine

Bas-relief en stuc, surmonté d'une copie en chêne de la Vierge de Vinave-d'Ile
(Vers 1700.)

paisible ravissement. Ces purs spécimens humains n'ont rien des austérités moroses par lesquelles tels maîtres de l'art catholique

ont voulu exprimer le mépris des préoccupations terrestres : les vertus morales qu'évoquent les statues de Del Cour ont pris pour emblème la souriante, la rythmique plénitude de la beauté physique.

Le maître de Hamoir peut, à cet égard, être tenu pour un païen ingénu, car la féminité chastement voluptueuse dont sont empreintes telles de ses figures de saintes et de vierges, comme celle de *Sainte Scholastique* et de *l'Immaculée*, n'est peut-être pas rigoureusement orthodoxe. Ces femmes vouées aux célestes extases n'ont pas renoncé, semble-t-il, au plaisir intime que donne la conscience d'être belles et désirables. L'artiste qui modela leurs formes harmonieuses professait certes un culte fervent — qui ne peut que s'être fortifié dans la contemplation de la beauté latine — pour l'être humain dans ses attitudes noblement décoratives, dans ses aspects expressifs de santé, de jeunesse, de grâce et d'élégance.

* * *

Ce « don de s'émerveiller » ⁽¹⁾ qui rehausse d'une radieuse fraîcheur, d'une émouvante pureté, les œuvres des meilleurs artistes de chez nous, se reflète dans les plastiques de Jean Del Cour. A la splendeur équilibrée des corps, évoqués avec la souveraine aisance qui naît de la science approfondie des proportions et de la longue et clairvoyante méditation des lois du mouvement, il ajoute un don qui lui est particulier, et qu'il perfectionne par la réflexion jusqu'en ses dernières œuvres, le sens de la draperie.

D'aucuns ont voulu voir un procédé, c'est-à-dire un artifice, dans la draperie de Del Cour. C'est qu'ils n'ont pas voulu voir combien les effets décoratifs qu'en tire son génie sobre et précis sont logiquement ordonnés, opportuns et nécessaires. Ils soulignent, ils commentent, ils magnifient le geste, avec une incomparable richesse d'interprétation. Un souffle enthousiaste, comme une palpitation d'ailes, anime cette draperie en allégeant la statue et donne à la vivante sérénité de l'ensemble quelque chose d'aérien et d'héroïque.

Ce rythme lyrique qui confère aux œuvres de notre artiste un si harmonieux prestige, suffirait à lui assurer sa haute place parmi les statuaires créateurs. Del Cour est un véritable musicien de la forme, qui a trouvé d'exquises symphonies d'attitudes, et qui chante les Béatitudes, lui aussi, à sa façon.

Cette heureuse et subtile conception, grâce à laquelle ses effigies

(1) La formule est de M. Albert MOCKEL.

nous requièrent par la magie d'une beauté mélodieuse et cadencée, cette santé foncière, ce don d'observer la nature avec des yeux



Phot. de M. KINON.

L'Immaculée

Statue en marbre blanc de l'ancien autel de Herckenrode (1685)
aujourd'hui dans l'église de N.-D. à Hasselt.

neufs et de lui faire tenir un langage inédit et pourtant familier, cette probité essentielle, ce charme loyal, intime et pénétrant qui

émane de la grâce ingénument épanouie de telles figures et de l'humanité tendrement accueillante de telles autres, voilà des vertus qui sont chez nous plus attachantes qu'ailleurs. Elles sont en concordance avec l'âme liégeoise, franche, lucide, cordiale, paisible et nuancée, avec la fine, discrète et pure sensibilité qui s'est traduite en si fraîches effusions dans l'œuvre de nos musiciens, de nos poètes et de nos peintres, avec le caractère tranquille, souriant et confidentiel de nos paysages.

Del Cour est par-dessus tout le poète de la grâce heureuse, confiante et miséricordieuse, et c'est pourquoi ses figures de femmes et d'anges nous séduisent avec une particulière éloquence. Certes, ses statues masculines s'imposent par d'essentielles et originales qualités qui en font des modèles de plastique noblement expressive, de composition ample et hardie et de vivante harmonie ornementale. L'artiste qui les a façonnées avait pénétré tous les secrets de son art, et son exécution s'atteste aussi large, aussi riche que savante. Son talent si pondéré, si complet, est l'esclave d'une pensée que la méditation perpétuellement vivifie et renouvelle.

Parmi les figures de saints que réunit l'Exposition de la Boverie, il en est, à la vérité, qui sont un peu théâtrales. On en trouve une d'aspect dramatique : *le Saint Joseph* ; une autre, *le Saint Bernard*, nous montre à quel caractère de sobre sévérité Del Cour pouvait atteindre. *Le Saint Jean-Baptiste* est une admirable statue de plein air, où triomphent en même temps que ses qualités raisonnées de technicien éclairé, son style impeccable et son interprétation sincère, élégante et robuste de la nature. Quant au *Christ au Tombeau*, il exprime, dans le miracle de la perfection réalisée, avec une incomparable grandeur pathétique, l'humaine philosophie de la légende du Nazaréen. L'artiste qui, en sculptant ce marbre, a su renouveler, avec une telle puissance d'émotion, un sujet si fréquemment exploité, est assurément un maître magnifiquement inspiré.

Mais, à notre humble avis, et pour autant que nous osions en formuler un en ces notes sommaires, désordonnées, incomplètes et hâtives, le Del Cour le plus égal, le plus heureux, le plus naturellement et le plus profondément expressif, est celui des statues de femmes et d'anges. Voyez ses Vierges dont il diversifie le type, pénétré d'émotion souriante dans l'Immaculée, secourable dans la Vierge du Monument d'Allamont, l'une des plus belles qu'il ait créées, dominateur dans la Vierge de Montaigu, ineffable dans

l'interprétation de la béatitude accueillante et dans le rayonnement auguste de la tendresse maternelle, avec les Vierges de Vinâve-d'Ile et de la Fontaine située en Féronstrée, chez M. Wodon-Mercken. Ces deux dernières, dans leur splendeur planante, dans leur douceur lumineuse et souveraine, dans le vol suspendu des draperies qui entraîne leurs corps en un rythme d'une inexprimable suavité, sont peut-être les images les plus purement émouvantes par lesquelles un artiste ait réussi à concrétiser l'idéal de beauté de notre race. Et voyez encore les Anges dans lesquels Del Cour a su varier les attitudes de l'extase candide et du ravissement ; voyez enfin son groupe des *Grâces* du Perron, si innocemment joyeux, si vivant dans sa ronde tournoyante, et qui permet de conjecturer les merveilles que, dans le domaine profane, ce beau chantre humain aurait pu réaliser.

* * *

Il appartiendra à d'autres d'étudier méthodiquement et en détail l'œuvre et la formation de ce maître original et puissant, de parler de ses bas-reliefs, qui sont souvent un peu trop des tableaux, mais où l'on trouve des scènes exquises, de ses travaux décoratifs où se manifeste son imagination opulente et verveuse, de sa longue et féconde influence. Il conviendra de caractériser plus sûrement, en le situant dans son époque, ce créateur personnel qui a su, quoi qu'on ait dit, échapper à l'envoûtement de ses éducateurs transalpins et dont nous dirions, s'il fallait lui chercher des affinités plus modernes, qu'il fait parfois penser à Carpeaux dans l'élégante vigueur de ses évocations de la vie juvénile, et à Victor Rousseau dans sa divination des harmonies expressives de la statuaire.

Il faudra mieux commenter sa vivante noblesse d'inspiration et la perfection de sa technique, qu'il sut épurer jusque dans sa laborieuse vieillesse. Il faudra dire combien il est richement représentatif et hautement exemplaire.

Ce sera, pour d'aucuns, le nécessaire travail de demain. Le signataire de ces impressions n'a pas voulu faire autre chose qu'essayer d'exprimer l'admiration d'un visiteur, heureux d'avoir pu contempler l'œuvre rassemblée du maître, que ses plus fervents compatriotes ne connaissaient que trop incomplètement. On sait, à ce propos, que la révélatrice Exposition actuelle aura, pour la joie des artistes, un prolongement indéfini, et que les moulages